

CONSEIL EN BREF

Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 16 août 2016

Administration générale

Autorisation de signature – Entente de fourniture de services techniques d’inspection avec monsieur Denis Pilon – Livraison des programmes de logement social de la Société d’habitation du Québec (SHQ)

- Les membres du Conseil ont résolu de conclure avec monsieur Denis Pilon une entente concernant la livraison des programmes d’amélioration de logement social de la SHQ et ce, à titre d’inspecteur, et d’autoriser le préfet et la directrice générale à signer ladite entente.

Adoption du rapport annuel 2015-2016 du Programme d’aménagement durable des forêts – Région de l’Outaouais

- Dans le cadre de l’application du Programme d’aménagement durable des forêts (PADF), le Conseil a résolu d’adopter les résultats 2015-2016 du volet « Contribution au processus d’élaboration et de consultation des plans d’aménagement forestier intégré visés à la LADTF », les résultats 2015-2016 du volet « Interventions ciblées », le tableau présentant les « Sommes non dépensées dans le cadre du Programme d’aménagement durable des forêts au 31 mars 2016 » ainsi que l’état des dépenses préparé par le directeur général de la MRC de Pontiac couvrant la période du 1er janvier au 31 mars 2016.

Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles – Orientations du ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (MAMOT)

- Les membres du Conseil ont résolu de réitérer leur position concernant le

partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles, en référence à la résolution 2016-R-AG146 adoptée le 17 mai 2016.

Politique règlementaire de télécommunications – Appui à la MRC du Haut-Richelieu

- Il a été résolu que le Conseil de la MRCVG appuie la résolution 14442-16 de la MRC du Haut-Richelieu afin que soit réservée une partie significative du budget fédéral « en technologies », ou de tout autre programme futur prévu à cet effet, afin de venir en aide financièrement à des OSBL ou apparentés spécialisés en technologie numérique, afin de demander l'instauration d'un programme de garantie de prêt réservé exclusivement auxdits OSBL ou apparentés auprès des institutions bancaires afin de faciliter le financement de projets de déploiement et de services communautaires spécialisés en technologies numériques sur une période s'échelonnant de 5 ans à 25 ans et pour demander que soit haussé de façon évolutive le standard de vitesse afin de satisfaire aux besoins croissants d'utilisation de la bande passante, et ce, en concertation avec les instances concernées en vue d'une décision pancanadienne.

Désignation de Monsieur Dominic Lauzon au titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO)

- Adoption d'une résolution afin de désigner Monsieur Dominic Lauzon au titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO).

Avis de motion – Règlement 2016-295 « Modifiant le règlement 2011-225 relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable au préfet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Un avis de motion est donné par monsieur le préfet Michel Merleau qu'un projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement 2011-225 relatif au Code d'éthique et de déontologie applicable au préfet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau » et portant le numéro 2016-295, sera adopté à une séance ultérieure.

Avis de motion – Règlement 2016-296 « Modifiant le règlement 2012-244 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau »

- Un avis de motion est donné par monsieur le préfet Michel Merleau qu'un projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement 2012-244 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la

Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau » et portant le numéro 2016-296, sera adopté à une séance ultérieure.

Félicitations à M. Jean-Guy Whiteduck et aux nouveaux membres élus du Conseil de Bande de Kitigan Zibi Anishinabeg

- Le Conseil de la MRC a adopté à l'unanimité une résolution afin de féliciter M. Jean-Guy Whiteduck pour sa récente réélection au titre de chef du Conseil de Bande de Kitigan Zibi Anishinabeg, le 11 juin 2016, ainsi que les autres membres élus au Conseil de Bande.

Gestion financière et administrative

Acceptation des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes

- Adoption du registre des chèques, des prélèvements bancaires et des comptes fournisseurs de la MRC pour la période du 22 juin au 16 août 2016.

Protection contre les incendies

Autorisation de paiement – Fourniture de services incendie dans les TNO par la municipalité de Grand-Remous

- Il a été résolu d'autoriser le paiement de factures transmises à la MRC par la municipalité de Grand-Remous, préalablement à la signature d'une entente pour la fourniture de services en sécurité incendie dans les TNO, pour des interventions réalisées sur ce territoire.

Autorisation de signature – Entente relative à la protection contre l'incendie prévoyant la fourniture de services dans les TNO, entre la MRCVG et la municipalité de Grand-Remous

- Les membres ont résolu d'autoriser le préfet ainsi que la directrice générale de la MRC à signer une entente avec la municipalité de Grand-Remous relativement à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services, dans les territoires non organisés de la MRCVG, aux conditions prescrites à l'entente.

Adoption du règlement 2016-287 « Concernant la tarification lors d'une intervention pour un incendie de véhicule en territoires non organisés »

- Le Conseil a résolu d'adopter le règlement 2016-287 « Concernant la tarification lors d'une intervention pour un incendie de véhicule en territoires non organisés ».

Demande aux municipalités locales – Modification des résolutions adoptées relativement à l'accès aux rapports DSI-2003 par la MRC

- Une résolution a été adoptée afin de demander aux municipalités de modifier la résolution adoptée autorisant le coordonnateur préventionniste de la MRC à accéder aux DSI-2003 du ministère de la Sécurité publique, produits par les municipalités locales, afin de la rendre non nominative.

Révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie

- Adoption d'une résolution afin d'informer le ministre de la Sécurité publique et ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, de l'engagement de la MRC dans la démarche visant la révision de son schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

Remerciements Éric Lacaille

- Une résolution a été adoptée afin de remercier monsieur Éric Lacaille pour le travail accompli dans le dossier de la formation en sécurité incendie pour la MRC.

Abrogation des résolutions 2016-R-AG196 et 2016-R-AG197 – Demande de reconnaissance de la MRCVG à titre de gestionnaire pour le programme de formation Officier non urbain par l'École nationale des pompiers du Québec

- Une résolution a été adoptée afin d'abroger les résolutions 2016-R-AG196 et 2016-R-AG197 adoptées lors du Conseil de juin 2016, celles-ci étant devenues non nécessaires suite à l'accueil favorable d'une demande présentée à l'ENPO par la MRC.

Entérinement de signature – Entente intervenue avec l'École nationale des pompiers du Québec pour la gestion de la formation, incluant le programme Officier non urbain

- Le Conseil a adopté une résolution afin d'entériner la signature de l'entente modifiée intervenue avec l'École nationale des pompiers du Québec, afin d'y inclure le programme de formation Officier non urbain.

Hygiène du milieu et environnement

Adoption du Règlement numéro 2016-294 « Décrétant un investissement de 150 000 \$ et un emprunt du même montant visant des travaux de captation des eaux de ruissellement et l'acquisition de matériel pour l'exploitation de l'Écocentre »

- Le Conseil de la MRCVG a résolu d'adopter le règlement 2016-294 « Décrétant un investissement de 150 000 \$ et un emprunt du même montant visant des travaux de captation des eaux de ruissellement et l'acquisition de matériel pour l'exploitation de l'Écocentre ».

Lancement d'appel d'offres – Service d'acheminement des matières résiduelles (Transport à longue distance)

- Une résolution a été adoptée afin que le processus d'appel d'offres pour le service d'acheminement des matières résiduelles de longue distance soit initié.

Avis de motion – Modification du règlement 2006-180 – Règlement édictant le Plan de gestion des matières résiduelles de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau

- Dépôt d'un avis de motion en vue d'un projet de modification du règlement portant le numéro 2006-180 « Règlement édictant le Plan de gestion des matières résiduelles de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau ».

Centre de traitement des boues de fosses septiques – Demande de modification du certificat d'autorisation

- Les membres du Conseil de la MRC ont résolu d'adopter une résolution demandant aux autorités compétentes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques de modifier le certificat d'autorisation du Centre de traitement des boues de fosses septiques, afin de permettre l'ajout de trois actions spécifiques.

Centre de transfert et écocentre – Disposition des résidus de béton et d'asphalte – Autorisation de signature d'une entente de gré à gré avec la Ville de Maniwaki

- Une résolution a été adoptée afin d'autoriser la signature d'une entente de gré à gré avec la Ville de Maniwaki pour la disposition des résidus de béton et d'asphalte du Centre de transfert et Écocentre.

Aménagement et Développement

Adoption par renvoi au document précédemment adopté (art. 53.11.4 L.A.U.) d'un document indiquant à la municipalité locale touchée par le règlement 2015-278 (Cayamant), modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, les mesures à prendre relativement à son plan et règlements d'urbanisme

- Adoption d'une résolution afin de procéder à l'adoption par renvoi en vertu de l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) du document indiquant à la Municipalité locale touchée par le règlement 2015-278 modifiant le schéma d'aménagement (Cayamant) les mesures à prendre relativement à son plan et règlements de zonage.

Adoption par renvoi au document précédemment adopté (art. 53.11.4 L.A.U.), avec modifications, d'un document indiquant à la municipalité locale touchée par le règlement 2015-279 (Cayamant), modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, les mesures à prendre relativement à son plan et règlements d'urbanisme

- Adoption d'une résolution afin de procéder à l'adoption par renvoi en vertu de l'article 53.11.4 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) du document modifié indiquant à la Municipalité locale touchée par le règlement 2015-279 modifiant le schéma d'aménagement (Cayamant) les mesures à prendre relativement à son plan et règlements de zonage.

Adoption du Règlement 2015- 281-1 « Modifiant le règlement numéro 87-43 édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en vigueur et portant sur une modification de l'affectation Forestier par l'affectation industrielle dans la municipalité de Grand-Remous »

- Les membres du Conseil ont résolu d'adopter le Règlement 2015- 281-1 « Modifiant le règlement numéro 87-43 édictant le schéma d'aménagement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau en vigueur et portant sur une modification de l'affectation Forestier par l'affectation industrielle dans la municipalité de Grand-Remous ».

Appui à la MRC de Rimouski-Neigette et à la municipalité de Saint-Marcellin – Programme Rénovert

- Les membres du Conseil ont résolu d'appuyer la MRC de Rimouski-Neigette et la municipalité de Sainte-Marcellin afin de demander au gouvernement du Québec d'élargir ses critères afin que les travaux liés à la conservation et à la qualité de l'eau sur des résidences saisonnières puissent être admissibles au crédit d'impôt remboursable RénoVert.

Appui à la MRC de la Vallée-de-l'Or – Tenue de la finale des Jeux du Québec – Hiver 2019

- Il a été résolu d'appuyer la MRC de la Vallée-de-l'Or pour l'obtention des jeux d'hiver 2019 sur son territoire.

Appui à la MRC du Haut-Saint-François – Souveraineté alimentaire

- Il a été résolu d'appuyer la MRC du Haut-Saint-François et la Ville de Cookshire-Eaton dans leurs démarches auprès du Gouvernement du Québec pour l'adoption d'une Politique nationale de souveraineté alimentaire.

Parc linéaire – Drainage secteur Gracefield

- Une résolution a été adoptée afin d'autoriser la réalisation de travaux de réfection du drainage du Parc linéaire dans la Ville de Gracefield, au montant prévu au montage financier proposé par le Service du Génie municipal, sous certaines conditions.

Parc linéaire – Drainage secteur Gracefield - Demande au MTMDET d'assumer l'intégralité des coûts

- Une résolution a été adoptée afin de demander au MTMDET d'assumer l'intégralité des coûts occasionnés à la MRCVG et la ville de Gracefield dans le cadre des travaux de réfection d'une partie du réseau de drainage du parc linéaire dans le secteur des rues Vaillancourt et Locas dans la ville de Gracefield, considérant que ces travaux sont requis en raison d'une conduite de drainage du parc linéaire qui était inadéquate.

Emprise du parc linéaire – Traverse en véhicule – Permission au _____ propriétaire des lots 8-3, 8-4 et 7, Rang 7 du canton d'Aylwin

- Une résolution a été adoptée afin d'autoriser la demande de traverse véhiculaire en superficie du parc linéaire déposée pour et au nom des Entreprises Gaétan Brunette et fils ltée entre les chainages 20+800 et 20+900, sous certaines conditions.

Parc linéaire – Travaux de remise en état de la halte Blue Sea

- Les membres du Conseil ont adopté une résolution afin d'autoriser les travaux de remise en état de la halte Blue Sea située sur le parc linéaire, tel qu'indiqué dans l'offre de service du club Ours Blancs, à la condition que le montant des travaux soit approuvé par l'assureur.

Adoption du Règlement 2016-289 « Décrétant un investissement de 1 500 000 \$ et un emprunt du même montant visant la réfection et l'agrandissement du Parc linéaire »

- Le Conseil a résolu d'adopter le règlement 2016-289 « Décrétant un investissement de 1 500 000 \$ et un emprunt du même montant visant la réfection et l'agrandissement du Parc linéaire ».

Solde des Fonds de développement – Virements et désengagements PNR 3

- Il a été résolu que le Conseil de la MRC autorise le désengagement des sommes de l'enveloppe PNR 3 qui ne rencontreront pas les critères du FDT et s'engage à réinjecter ¼ de la somme dans la Politique de soutien aux entreprises et ¾ de la somme dans la Politique aux projets structurants « Volet 1 ». Il a également été résolu que le montant alloué au projet de camping du Lac Cayamant qui cadrerait avec les orientations prises par la MRC dans sa vision stratégique et dans le FDT au niveau des priorités d'intervention soit réengagé dans l'enveloppe des soldes résiduels de dissolution des organismes CLD-CRÉO gérés en fonction de l'entente FDT.

Adhésion de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'Observatoire de l'Université du Québec en Outaouais(UQO)

- Le Conseil de la MRCVG a adopté une résolution concernant un octroi de 15 000 \$ par année pour les cinq prochaines années (2016 à 2020) pour assurer le fonctionnement de l'Observatoire de l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Autorisation de signature – Entente de développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec

- Les membres du Conseil ont résolu d'autoriser la signature d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec et d'autoriser Madame Lynn Kearney, directrice générale de la MRCVG à signer les documents requis au renouvellement de l'Entente.

Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Amie des aînés – Demande de subvention

- Une résolution a été adoptée afin d'autoriser les démarches nécessaires à la réalisation du Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Amie des aînés.

Avis de motion – Règlement sur la répartition des dépenses reliées au Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés

- Un avis de motion a été donné en vue de l'adoption d'un règlement intitulé « Répartition des dépenses reliées au Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés ».

Financement de projets structurants – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie

- Les membres ont résolu d'autoriser le versement d'une aide financière à six projets dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie et en vertu des sommes disponibles via le Fonds de développement des territoires, sous réserve de certaines conditions.

Parc linéaire – Demande de financement dans le cadre du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec

- Une résolution a été adoptée afin d'autoriser les représentants de la MRC à déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec pour le montant maximal admissible, en vue de réaliser le projet d'asphaltage du parc linéaire pour le tronçon situé entre Gracefield et Low et de s'engager à étudier le complètement du financement requis par le projet en fonction du montant des subventions obtenues et des seuils de participation des différents partenaires.

Abrogation de la résolution 2016-R-AG206 – Émission d'un certificat de conformité pour le règlement modificateur 355-67 de la municipalité de Déléage

- Il a été résolu d'abroger la résolution 2016-R-AG206 et annule tout certificat de conformité qui aurait pu être émis pour le règlement 355-67 de la municipalité de Déléage.

Certificat de conformité – Règlement modificateur 968 – Ville de Maniwaki

- Il a été résolu d'approuver le règlement modificateur numéro 968, modifiant le règlement de zonage 881, adopté par le conseil de la Ville de Maniwaki et demander à la directrice générale ou à la greffière d'émettre un certificat de conformité à cet effet.

**La prochaine séance ordinaire du conseil
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau
aura lieu le mardi 20 septembre 2016 à 18 heures**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure.

